

Bonsoir à toutes et à tous,

Merci de votre présence ce soir :

Claire Debost, Conseillère Départementale et 1<sup>ère</sup> adjointe de Ste Anne

Daniel Cheminel, Maire de St Jean de Bournay et Conseiller Départemental

Anne Berrenguer-Darrigol, Maire de St Hilaire de La Côte Vice-présidente de BIC

Eric Savignon, Maire de St Simeon de Bressieux Vice-président de BIC

Guy Servet, Maire de Châtonnay

Alain Couturier, Maire de Meyrieu

Guy Gerin, Maire de Lieudieu

Gilles Bourdat, Maire de Faramans

Georges Colombier, Membre honoraire du Parlement

Mr les Maires honoraires de Ste Anne, et de Meyrieu

Mmes et Mrs les élus des communes voisines

Lieutenant Stéphane Martinet représentant le corps des Sapeurs Pompiers de St Jean de Bournay.

Adjudant-chef Bréviaire représentant la Gendarmerie

Mme Pascale Afonso Directrice de l'école Communale André Frénod et son équipe d'enseignants

Georges Terry Président du Souvenir Français

Mmes et Mrs les membres du CCAS

Mmes et Mrs les Présidents d'associations

Ils m'ont demandé de les excuser :

Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental

Yannick Neuder, Maire de St Etienne de St Geoirs, Président de BIC et Vice-Président du Conseil Régional

Martial Simondant, Maire d'Artas et 1er Vice-président de BIC

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord comme chaque années, je voudrais remercier l'ensemble de mon Conseil Municipal, mes Adjointes : Claire et Brahim, mes Conseillers délégués : Nicole, David et Maryse mes conseillers municipaux : Magali, Raymonde, Catherine, Patrick, Damien, Éric, et Hervé pour le travail collectif qui est effectué, tous s'impliquent à fond selon leurs compétences sur nos projets. Mais je souhaite avant tout remercier Gilles pour le travail sans faille effectué à mes côtés pendant ces dix dernières années. Je sais que c'est avec un grand regret qu'il a dû nous quitter en cours de route, je lui souhaite une vraie bonne retraite et surtout une meilleure santé.

Au niveau National

Il n'est pas faire injure à nos législateurs que de dire que certaines mesures prises à la hussarde au plus haut niveau de l'Etat nous ont inquiétés et continuent de nous inquiéter et surtout nous mettent en difficulté et continuent de le faire. Il en va pour exemple la suppression de la taxe d'habitation, elle représente un pourcentage fort de nos rentrées fiscales. Certes, le gouvernement a fait savoir que sa suppression serait compensée à l'euro près, mais l'élu que je suis attend pour voir ces compensations pour y croire, même si la promesse est tenue, il est à craindre que des conséquences ultérieures se fassent tout de même sentir sur les finances communales. Avec cette réforme, ce sera une forme de tutelle de plus, une capacité à agir de moins, car nous touchons là à des recettes qui servent à accompagner des services de proximité et du quotidien et dont nous n'aurons plus la maîtrise.

Dans ce domaine, juste un petit rappel le budget d'une commune n'est pas comme celui de l'Etat, il doit être obligatoirement voté à l'équilibre.

Autre sujet de préoccupation des Maires, c'est l'avenir des communes rurales. L'attachement profond des Français à leur Commune, quel que soit leur âge ou leur lieu de vie, nous renforce dans la conviction qu'affaiblir la commune est une faute. L'exercice d'un mandat local est fondamentalement un engagement citoyen, mais la bonne volonté ne suffit plus pour qui se trouve confronté à la nécessité d'une technicité toujours plus approfondie et plus complexe. Gérer une commune, même petite, exige rigueur et professionnalisme. Les textes juridiques et réglementaires ne cessent d'évoluer mais jamais dans le sens de la simplification. Certains domaines impliquent des arbitrages qui engagent fortement la responsabilité des élus et celle de la commune sans en avoir la maîtrise, et les Maires ruraux, s'ils ont les mêmes obligations et les mêmes responsabilités que les élus des grandes villes, ne bénéficient ni de moyens comparables, ni d'experts auprès d'eux.

On sent bien au plan local que l'essoufflement gagne à mesure que l'on avance dans le mandat, ce n'est pas un hasard si les absences aux différentes commissions principalement intercommunales sont de plus en plus fréquentes.

Toutefois, la pression des réformes ne doit pas provoquer notre résignation, car au-delà de la commune, c'est notre identité rurale qu'il s'agit et il nous faut continuer à inventer et construire une ruralité moderne.

Ce qui me permet d'enchaîner sur un exemple concret, sur l'année 2018 avec la commune de Châtonnay nous avons mis en place la mutualisation des services techniques. On peut dire à ce jour que c'est une vraie réussite, aussi bien technique que financière pour nos deux Communes et je remercie vivement mon collègue Guy Servet d'avoir rendu possible cette réalisation, sans oublier les maîtres d'œuvre de cette organisation Robert Gonod et Brahim, et bien sûr nos trois techniciens Hubert, Philippe et Norbert qui semblent ravis de cette nouvelle organisation.

Concernant notre école, la rentrée fut plus calme que l'année précédente malgré les changements d'horaires, et l'absence de transport mais on ne parle plus de fermeture de classe. Cette rentrée s'est effectuée avec 4 classes pour 90 élèves, une garderie accentuée à partir de 7h le matin et l'on envisage la prochaine rentrée avec 98 élèves, un vrai record pour notre petite commune.

Nous voilà déjà à 1 année de notre fin de mandat, il me semble important comme chaque année de vous informer de la situation financière de votre commune. Notre gestion saine et rigoureuse, avec une trésorerie également saine, nous met à l'abri au moins temporairement d'éventuelles mauvaises surprises et pour preuve de cette gestion saine notre endettement est de moins de 100€ par habitant, soit en comparaison 6 fois moins que la moyenne des communes de notre strate, mais cela ne serait pas parlant si nous n'étions pas à jour de nos investissements structurants.

Malgré ces baisses de dotation, notre commune a vu l'éclosion de plusieurs chantiers durant cette année 2018 :

Réfection de la cour de l'école (coté bungalow), changement de la porte de la cuisine de la salle des fêtes, aménagement d'une mezzanine dans "la grange" (à côté de la salle des fêtes) pour un gain de place substantiel.

Changement des fenêtres de l'étage de la Mairie, pour une meilleure étanchéité et une économie d'énergie.

Changement des bureaux d'une classe et celui de la Directrice.

Réfection de la moitié de la toiture de cette salle des fêtes, l'autre partie étant plus récente.

Pour une meilleure gestion, la compétence éclairage public a été transférée au SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère), c'est désormais le SEDI qui aura en charge le fonctionnement et les investissements de notre éclairage public.

L'intersection du Trève a été complètement réaménagée par cette nouvelle équipe technique, avec la suppression de tous les végétaux existants qui ont été remplacés par d'autres. L'installation d'un panneau a également agrémenté ce nouveau carrefour (merci à Jean-Pierre).

Et bien sûr, nous avons réalisé des travaux de voirie pour l'entretien de nos routes et de notre signalétique.

Réfection des candélabres, mais cette réfection a été réalisée en bénévolat par Damien pour occuper ses longues soirées d'hiver, merci Damien.

Concernant les gros chantiers 2019 nous prévoyons :

L'abattage de la haie existante et le changement des clôtures du stade (coté route du stade) et un équipement d'agrès dans un espace dédié, à l'intérieur de ce stade.

Nous prévoyons également la mise en accessibilité de nos bâtiments publics (qui est devenue obligatoire).

La rénovation de notre Monument Aux Morts, qui aurait déjà du être réalisé en 2018

Une étude est en cours pour la sécurisation du virage au sommet de la montée du village.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la compétence Eau et Assainissement collectif est désormais communautaire, et inversement pour la voirie qui est redevenue une compétence communale.

Le PLUi (**P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **I**ntercommunal) ainsi que le PLH (**P**lan **L**ocal de l'**H**abitat) que nous avons conduit en binôme avec Anne Berrengui-Darrigol ont été arrêtés en Conseil Communautaire. Après une phase administrative validation des PPA (**P**ersonnes **P**ubliques **A**ssociées) et l'Enquête Publique, ils devraient être approuvés fin d'année 2019. Ce qui pour notre commune ne va pas pour autant changer l'inconstructibilité sur les zones d'assainissement collectif et c'est bien toujours l'ordre de service des travaux d'une création de

STEP ou la connexion au réseau du SISTEPUR de Vienne qui sera le déclencheur, mais cela prendra encore probablement quelques années.

Toujours concernant notre commune, je tiens à remercier particulièrement les membres du CCAS, nos présidentes et présidents d'associations et tous les bénévoles, avec un clin d'œil particulier pour l'équipe qui réalise notre bulletin Municipal.

C'est vous qui organisez ces moments forts que sont nos manifestations qui créent ce lien primordial et indispensable, mais j'ai aussi un regret c'est que notre Comité des Fêtes que beaucoup de communes nous enviait soit depuis une année en sommeil et sans motif apparent.

Merci également à l'équipe d'enseignants, qui sous la direction de Pascale Afonso avec Céline Cordier, Christine Aber, Anne Giambra, font un travail remarquable dans la continuité des valeurs de notre école André Frénod.

Je tiens aussi à féliciter chaleureusement le personnel communal, Christine notre secrétaire de Mairie, Florence, Ghyslaine, Nadia, Julie, nos ATSEM, l'équipe technique Norbert et aussi les Châtonnois Hubert et Philippe, pour leur efficacité, leur professionnalisme et leurs disponibilités.

Merci également à nos artisans commerçants et entrepreneurs de Ste Anne et des alentours avec qui nous travaillons régulièrement.

### **Concernant notre Etat Civil**

#### **Nous avons eu en 2018 seulement 4 naissances :**

Gabrielle GRANGE née le 14 juillet  
Tomy ROBIN FAURIE né le 27 juillet  
Ophélie DEBEVE née le 26 octobre  
Timao Muller né le 29 décembre

#### **Et nous avons eu malheureusement 5 décès :**

Paul FABRE le 20 janvier  
Jean-Claude RICHERD le 23 janvier  
Martine BOREANAZ le 11 avril  
Patrick ALTANI le 18 septembre  
Et Louis DOUILLET le 10 octobre

Après les derniers chiffres de l'INSEE la population de Ste Anne est maintenant de 680 habitants, il y en avait 658 l'année dernière.

Je terminerai en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune, nous espérons que Ste Anne sera pour eux un lieu de plein épanouissement.

Je vous remercie tous d'être venus aussi nombreux ce soir, et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une année 2019 pleine d'optimisme. Essayons de faire confiance au lendemain, soyons des acteurs citoyens, ne subissons pas, mais construisons ensemble notre avenir.

Bonne année à toutes et à tous.